

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°07 du 17 Juillet 2008

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

*(en application du Code général des collectivités territoriales)*

Date de convocation : 10 Juillet 2008

Date d'affichage : 10 Juillet 2008

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 29

L'an deux mil huit, le dix sept juillet à dix neuf heures, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de madame Elvira JAOUEN, maire.

### **Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, M. Didier DAGUE, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Amar HADDOU, Mme Maryse TURC, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Séverine AUBERT, Mme Linda HELLA, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, Melle Sabrina MEDJBEUR, M. Régis GENET, Mme Monique HERVE, Mme Joëlle BIBAS, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL.

### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. Roseline DROUIN	pouvoir à Mme Elvira JAOUEN
M. Francelyse ADAM	pouvoir à Mme Sylvette AMESTOY
M. Xavier COSTIL	pouvoir à M. Pascal CRAFFK
M. Alain WURTZ	pouvoir à M. Yves RIPOCHE
M. The Hung PHAM	pouvoir à M. Didier DAGUE
Mme Sandra POPIELUCH	pouvoir à Mme Linda HELLA
M. Antoine VANDAELE	pouvoir à M. Christian TAXIL

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Sylvette AMESTOY a été désignée secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 19h10.

Madame la maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

### **Approbation du procès verbal du conseil municipal du 15 mai 2008**

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

#### **01 – Mise à jour de l'état du personnel**

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, émet un avis favorable sur la modification proposée.

#### **02 – Modification du tableau des Adjointes au Maire et des Conseillers municipaux délégués**

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, par 23 voix pour et 6 non participations (Mmes et Ms Régis GENET, Monique HERVE, Joëlle BIBAS, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL),

- Approuve la proposition de création d'un huitième poste d'Adjoint à la petite enfance et à la parentalité
- Désigne Anne Claire LE BOLLOCH pour ce poste
- Approuve la répartition des indemnités élus.

#### **03 – Délégation d'attribution du conseil municipal au maire : augmentation du seuil de la ligne de trésorerie**

Le conseil municipal, à la **majorité**, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes et Ms Régis GENET, Monique HERVE, Joëlle BIBAS, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL),

- Autorise Madame la Maire à réaliser dans le cadre L 2122-22 alinéa 20, les lignes de trésorerie sur la base d'un montant de 450 000 €, et à modifier la délibération prise en séance du conseil municipal du 15 mars 2008 en conséquence.

#### **04– Attribution d'un véhicule de fonction**

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, se prononce favorablement sur l'attribution d'un véhicule de fonction au Directeur général des services.

#### **05 – Avenant n°1 au marché d'enfouissement des réseaux rue Fleury et Martial Labbé**

Le conseil municipal, à la **majorité**, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes et Ms Régis GENET, Monique HERVE, Joëlle BIBAS, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL),

- Autorise Madame la Maire à signer l'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise ENTRA.

#### **06– Subvention exceptionnelle au Club Omnisports de Courdimanche**

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, émet un avis favorable sur le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 450 € au Club Omnisports de Courdimanche.

#### **07– Vente par la commune de Courdimanche de la propriété sise 11 rue Fleury**

Le conseil municipal, à l'**unanimité**,

- Emet un avis favorable sur la vente de cette propriété au prix fixé par le Service du Domaine (à + ou – 10%)
- Autorise Madame la Maire à signer l'acte de vente.

**08- Vente par la commune de Courdimanche de deux terrains à bâtir sis rue des Ecoles**

**Le conseil municipal, à l'unanimité,**

- Emet un avis favorable sur la vente de cette propriété au prix fixé par le Service du Domaine (à + ou - 10 %)
- Autorise Madame la Maire à signer l'acte de vente.

**09- Révision du PLU : Modalités de la concertation**

**Le conseil municipal, à la majorité, par 23 voix pour et 6 contre (Mmes et Ms Régis GENET, Monique HERVE, Joëlle BIBAS, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL),**

Se prononce favorablement sur les modalités de concertation présentées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h15.

Elvira JAOUEN

*Maire*